

Conseil municipal du 26 Juin 2019

Présents:

Mrs MOUYSSSET R- CHINCHOLLE F - DURAISIN C- COUDERC P- PELISSIER B – LAVIGNE F- MURATET J- CHAUCHARD C-

Absents avec procurations Mmes DELCAUSSE M - TUERY B- VIGUIER I –MARTIN B-

Absents -VEQUAUD S- COUPAT JC-

Nouveau Plan de financement commerce place des arcades - Délibération 1

Concernant les travaux du commerce place des Arcades, nous avons reçu de la préfecture un courrier qui nous indique que nous aurons 30% d'aide sur un montant de travaux HT de 304 850.88€, soit un montant de subvention DETR de 91 455.26€.

Afin de recevoir l'arrêté attributif, il est nécessaire de produire une nouvelle délibération indiquant le nouveau plan de financement

Le plan de financement pourrait être le suivant :

Coût d'achat	60 000.00 €	
Coût travaux + honoraires	244 850.89 €	
	TOTAL	304 850 .89 €
Subvention Etat –DETR 30% (+ 10% de divers)		91 455.26 €
Subvention Conseil Régional		57 462.00 €
Subvention Conseil Départemental		25 000.00 €
Autofinancement		130 933.63 €
	TOTAL	304 850.89 €

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité approuve le nouveau plan de financement.

DM N°1 - Délibération 2

Mme la Trésorière nous informe que des écritures d'annulation sur des exercices antérieurs doivent être fait pour la somme de 566.70€ sur le Cpte 673(annulation exercice antérieur). Ce compte n'étant pas suffisamment approvisionné, il est nécessaire de faire une DM. Il sera pris 400€ du Cpte 6713 pour les mettre sur le cpte 673.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité approuve cette DM n°1

Emprunt travaux commerce Place des Arcades - Délibération 3

Mr le Maire expose qu'il est nécessaire de réaliser un emprunt afin de réaliser les travaux de création d'un commerce multi services, Place des Arcades.

Le Crédit agricole propose un emprunt de :

Montant : 120 000 €

Durée de l'amortissement : 25 ans

Taux : 1.610 % fixe

Périodicité : mensuelle

Echéance : constante

Frais de dossier : 300€

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à réaliser cet emprunt auprès du CRCA.

Emprunt Court terme - Délibération 4

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de demande d'un prêt court terme crédit relais, afin de financer l'achat d'un local et la création d'un commerce multi services sur la Place des Arcades. **Cet emprunt serait réalisé qu'à partir de Septembre 2019.**

Le conseil municipal après avoir entendu l'exposé du maire et après échange de vues, décide de contracter auprès du Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, un prêt court terme d'un montant maximum **de 170 000 euros (Cent soixante-dix mille Euros)**, dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- **Durée : 24 mois**
- **Taux d'intérêt variable : 0,7**
 - **Euribor 3 mois Instantané Flooré + marge de 0,7 soit 0,70 % ce jour**
 - **(en cas d'index négatif il sera réputé égal à zéro)**
- **Périodicité de paiement des intérêts : Trimestriel**
- **Frais de dossier : 0,20 % de l'enveloppe réservée.**

Achat nouveau défibrillateur - Délibération 5

Mr le Maire indique que le défibrillateur qui se trouve au niveau de la pharmacie, ne fonctionne plus, il est nécessaire de renouveler cet appareil. Il précise également qu'il est indispensable de prendre une maintenance pour ce nouvel appareil.

Des devis ont été présentés.

La société Schiller France propose un appareil entièrement automatique ainsi que la maintenance pour un montant de 1 297.20€ TTC

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité autorise le Maire à acheter ce défibrillateur et à signer le contrat de maintenance.

Questions diverses

-Mr le Maire présente un courrier d'un couple domicilié sur la commune et demandant l'autorisation d'inscrire leur enfant à l'école à Baraqueville. Comme il en a été décidé au sein de toutes les communes du Pays Ségali, il leur sera répondu un refus de principe.

-Mr le Maire informe que Mr Forgues, Kinésithérapeute a visité le local Domergue afin d'une installation au 01 octobre 2019.

-Mme Vénot de Soliha, sera présente à la Mairie le 17/07/2019 à 9h30. Elle évoquera la réhabilitation de la Maison Fleys et la construction de maisons au Lotissement du Couderquet.

Prochain Conseil Municipal : Pour l'instant pas de date arrêté mais probablement fin juillet début Août